

Votre Bulletin

VOLUME 04
NUMÉRO 10

Décembre
2016

***Toute l'équipe municipale
vous souhaite un
joyeux temps des Fêtes !***



CHRONIQUE
DU MAIRE

4

COLLECTE DE
SAPINS DE NOËL

4

PROGRAMMATION
DES LOISIRS
HIVER 2017

5



Saint-Paul
d'Abbotsford



HEURES D'OUVERTURE

HÔTEL DE VILLE

Lundi au jeudi..... 8 h à 12 h
..... 13 h à 16 h 30
Vendredi..... 8 h à 12 h

TRAVAUX PUBLICS

Lundi au jeudi..... 6 h 30 à 12 h
..... 13 h à 16 h
Vendredi..... 6 h 30 à 12 h

CONSEIL MUNICIPAL

*Élections par suffrage universel

Maire	Robert Vyncke
Conseiller, siège #01	Mario Blanchard
Conseiller, siège #02	Réjean Guillet
Conseiller, siège #03	Robert Marshall
Conseiller, siège #04	Pierre Pelletier
Conseiller, siège #05	Mélanie Duchesneau
Conseiller, siège #06	Christian Riendeau

SERVICES MUNICIPAUX

M. Daniel-Éric St-Onge

Directeur général
dg@saintpaulabbotsford.qc.ca **poste 222**

M. Jean-Raphaël Cloutier

Adjoint au directeur général
adjointdg@saintpaulabbotsford.qc.ca **poste 228**

Mme Isabelle Robert

Coordonnatrice des finances
finances@saintpaulabbotsford.qc.ca **poste 225**

Mme Laure Rodriguez

Coordonnatrice des services municipaux
coordination@saintpaulabbotsford.qc.ca **poste 223**

Agente de soutien général/réception et perception

info@saintpaulabbotsford.qc.ca **poste 221**

Mme Catherine Rochefort

Responsable de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire
urbanisme@saintpaulabbotsford.qc.ca **poste 224**

M. Francis Côté

Inspecteur municipal/préposé aux permis
inspecteur@saintpaulabbotsford.qc.ca **poste 230**

M. Kevin Boisclair

Responsable des Services publics/égout et aqueduc
travaux@saintpaulabbotsford.qc.ca **poste 226**

M. Francis Labrie

Responsable aux travaux publics et voirie
voirie@saintpaulabbotsford.qc.ca **poste 226**

M. Marc-Antoine Labrie

Préposé aux travaux publics et voirie
voirie2@saintpaulabbotsford.qc.ca **poste 226**

M. Steve Poulin

Directeur du Service de sécurité incendie par interim
incendie@saintpaulabbotsford.qc.ca

DÉCEMBRE 2016

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JANVIER 2017

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

- Collecte des matières recyclables
- Collecte des déchets domestiques
- RDD et TIC (13 h 30 à 17 h 30)
- Collecte de sapins
- Hôtel de ville fermé

Prochaines séances régulières du conseil

10 janvier 2017

Votre Bulletin

Prochaine parution : fin décembre



SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK !

Vous êtes invités à suivre nos actualités et nos événements en recherchant la page « www.facebook.com/saintpaulabbotsford » et en cliquant sur « j'aime » pour vous abonner.



BIBLIOTHÈQUE AZARIE-COULLARD-DESPRÉS

926, rue Principale Est
Saint-Paul-d'Abbotsford (Québec) J0E 1A0

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

JEUDI..... de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h
VENREDI..... de 19 h à 21 h
SAMEDI..... de 9 h 30 à 11 h

Bouillon de culture, de vie communautaire et de générosité.

Depuis la mi-novembre, le bourdonnement d'activités dans notre village est annonciateur du temps des Fêtes. Je me réjouis de constater combien notre vie communautaire a des assises solides et diversifiées, garantes de notre bonheur de vivre ensemble en harmonie.

Ce fut d'abord la magnifique sonorité de l'orgue Casavant et du chant à l'église catholique de Saint-Paul-d'Abbotsford qui nous apporta un ton festif dès le 19 novembre, un concert éblouissant et généreux. Les tous petits et leurs parents ont vécu de très joyeux moments lors du spectacle *Le Grand bal de Noël* des Enfants de l'opéra, le 27 novembre. Et puis, il y eut le beau Salon de Noël qui nous proposait des œuvres artisanes pour tous les goûts.

Il faut dire que les gens d'ici aiment prendre un bon repas ensemble. Cette belle convivialité m'a permis de rencontrer bon nombre d'entre vous au dîner de la FADOQ, au souper spaghetti des Chevaliers de Colomb en soutien à l'Association SEPHYR, au souper de Noël du Cercle de Fermières et au déjeuner communautaire des Chevaliers de Colomb. Toutes des rencontres joyeuses, pleines d'entrain et soutenues par la générosité des nombreux commanditaires de notre milieu.

Que dire de la Guignolée organisée par les Chevaliers de Colomb ! Nous sommes bel et bien à « Saint-Paul-de-Grande-Générosité » ! L'humilité et le dévouement du Grand Chevalier Jocelyn Jutras, de son épouse et des Officiers qui rendent cet énorme service aux plus démunis depuis plus de 20 ans sont très touchants. Toute la population du village a répondu à l'appel. Grâce à une organisation sans faille, l'apport d'un nombre impressionnant de bénévoles et l'appui du Service de sécurité incendie, ça bourdonnait dans les locaux de Laminage CANBEC, où tout le monde venait livrer leur récolte. Plus de 6660 lbs de victuailles et au-delà de 2 850 \$ furent amassés. Un ÉNORME BRAVO à tous !

DES LOISIRS D'HIVER DIVERSIFIÉS

La programmation hiver des loisirs est encore une fois très riche et diversifiée. Plus vous vous inscrivez en grand nombre, plus nous pouvons en garantir la pérennité. Vite, faites vos choix !

N'oubliez pas que la lecture est une belle activité en hiver, lorsqu'il fait trop froid pour sortir son nez dehors. Notre bibliothèque, généreusement gérée par des bénévoles, vous offre un choix diversifié en la matière. Savez-vous qu'il y eut plus de 16 000 sorties de livre cette année ? Bonne lecture auprès du feu !

MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE

L'année 2017, que nous entamerons avec enthousiasme, s'annonce déjà bien active. Outre la planification de la prochaine édition du Festival *Saint-Paul-d'Abbotsford dans tous ses arts* qui se fera dès janvier, nous espérons, d'ici la fin février, obtenir une conclusion positive de l'entente avec les propriétaires du mont Yamaska.

Réorganisation et priorisation des responsabilités des employés municipaux, mise en œuvre de la refonte de nos instruments urbanistiques et intégration des plans de développement domiciliaire et économique ; voici de beaux défis pour l'année à venir. Le directeur général sera appelé à travailler principalement sur ces dossiers complexes et très demandant en temps et en énergie. Les deux conseillers attirés à ces dossiers, messieurs Pierre Pelletier et Robert Marshall, y participeront directement et j'en assumerai le leadership.

Nous suivrons aussi attentivement le dossier de la construction de l'Éco-centre de la MRC de Rouville entre Saint-Césaire et Saint-Paul-d'Abbotsford sur la route 112 afin qu'il réponde aux réels besoins de nos citoyens et qu'il soit réalisé au moindre coût pour le maximum d'efficacité et d'efficience.

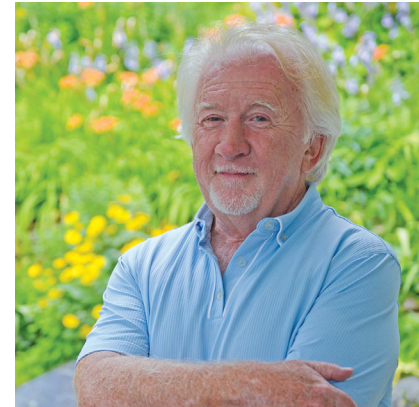
SOUHAITS DES FÊTES

Les membres du conseil municipal, le directeur général et tous les employés se joignent à moi pour vous souhaiter un très joyeux temps des Fêtes. Qu'il soit l'occasion de belles réjouissances et l'annonce d'une heureuse nouvelle année. Sérénité et bonne santé !

N'hésitez pas à me donner vos commentaires.

Robert Vyncke

Courriel : cabinet.maire@saintpauldabbotsford.qc.ca
Téléphone : 450 379-5408



TC MEDIA

« La vraie
générosité
envers l'avenir
consiste
à tout donner
au présent. »

Albert Camus

Si on gardait notre beau village bien propre!

À titre d'élus municipaux, nous devons faire des choix qui ne sont pas toujours faciles concernant des situations qui contreviennent à la **réglementation en matière de nuisances, de sécurité publique et d'environnement**. Notons, à titre d'exemples, les terrains remplis de déchets, les bâtiments délabrés et les installations septiques déficientes ; il est malheureux de constater que certains citoyens ne s'en préoccupent pas.

Sachez qu'une municipalité peut adopter de tels règlements et définir ce qui est insalubre, ce qui constitue une nuisance ou présente un risque en matière de sécurité. Elle peut, par conséquent, faire supprimer de telles matières et imposer des amendes aux personnes qui les créent ou refusent de les supprimer.

Durant les 10 prochains mois, nous allons procéder à une révision en profondeur de tous nos règlements. Voici donc un bref aperçu de certains pouvoirs de réglementation dont nous disposons en cette matière. Entre temps, tous nos règlements existants s'appliquent.

Sur le plan **environnemental**, la loi nous permet, à titre d'exemple, de réglementer l'utilisation des végétaux et même, d'obliger tout propriétaire à garnir son terrain de gazon, d'arbustes ou d'arbres, notamment pour des raisons environnementales. On peut aussi prohiber l'épandage de déjections animales, de boues ou de résidus provenant d'une usine ou d'un commerce. Nous pouvons adopter un règlement en matière d'utilisation des pesticides et d'engrais sur les terrains privés interdisant par exemple l'usage de tout fertilisant, engrais chimique, herbicide, pesticide pour les pelouses et les aménagements paysagers sur notre territoire.

En matière de **salubrité**, nous pouvons décréter notamment que le propriétaire, le locataire, l'occupant de tout immeuble ou celui qui a déposé toute matière malsaine, nuisible et cause d'insalubrité sera tenu de les enlever et d'en disposer de la manière dont le conseil le prescrit.

Le règlement pourrait donc forcer tous les propriétaires ou les occupants de terrains sur lesquels il y a des matières nauséabondes à les enlever.

Nuisance : La première caractéristique d'une nuisance est d'entraîner de graves inconvénients ou de porter atteinte, soit à la santé publique, soit au bien-être général d'une partie ou de toute la collectivité. Le terme « nuisance » peut englober toute une gamme de situations : odeurs, bruits, poussières, émanations, etc. L'élément nuisible affiche toujours un certain caractère de continuité et est intimement lié à la chose ou à l'acte. Par exemple, tout bruit n'est pas une nuisance; c'est l'abus du bruit, sa fréquence ou sa répétition à des heures indues qui en fait une nuisance, parce qu'il est de nature à troubler le caractère paisible du voisinage. Le règlement peut viser à la fois l'existence même d'objets, comme laisser sur un terrain un ou de vieux véhicules automobiles non immatriculés pour l'année courante et hors d'état de fonctionnement. Il peut aussi prévoir des dispositions pour contrer les effets négatifs d'un éclairage extérieur excessif.

Sécurité : le conseil municipal a le pouvoir d'intervenir pour assurer la sécurité des personnes et des biens. Il peut obliger le propriétaire d'un logement ou d'un bâtiment à y installer un ou plusieurs des appareils ou équipements suivants : un détecteur de fumée, un extincteur, un détecteur de chaleur, un système d'alarme, etc. Il peut aussi mettre en fourrière ou éliminer tout animal errant ou dangereux, réglementer ou prohiber l'emmagasinement de produits dangereux (poudre, pétrole, benzine, naphthalène, essence, térébenthine, etc.) ainsi que d'autres matières combustibles, explosives, corrosives, toxiques, radioactives ou autrement dangereuses pour la santé ou la sécurité publique de notre territoire.

Et si nous appliquions tous ce proverbe : « Que chacun balaie devant sa porte et les rues seront nettes ! »

(Synthèse tirée du Guide : La prise de décision en urbanisme. MAMROT)

INFOS MUNICIPALES

HORAIRE DES FÊTES Hôtel de ville et bibliothèque

Soyez informés que les bureaux de l'hôtel de ville seront fermés durant la période des Fêtes du **22 décembre au 4 janvier 2017 inclusivement**.

La bibliothèque municipale sera également fermée les **22, 23, 24, 29 et 30 décembre 2016** ainsi que le **1^{er} janvier 2017**. De retour à l'horaire régulier le **5 janvier 2017**.

Le Service des travaux publics demeurera opérationnel en cas d'intempéries ou de chutes de neige, afin d'entretenir les rues et les trottoirs du secteur urbain de la municipalité.

L'équipe des employés municipaux ainsi que les bénévoles de la bibliothèque vous souhaitent de joyeuses Fêtes et leurs meilleurs vœux pour l'année 2017.



Collecte de sapins de Noël

Une collecte de sapin de Noël est prévue le **lundi 16 janvier 2017**.

La veille de la collecte, déposez votre sapin dans l'entrée de votre cour à proximité de la voie publique. Évitez de le planter dans la neige et retirez toutes les décorations avant d'en disposer.



Local des patineurs

Dès que les conditions météorologiques le permettront, la patinoire du Parc des loisirs sera aménagée. Le local des patineurs du Centre communautaire sera ouvert tous les jours de 7h à 22h. **La porte du local se verrouille automatiquement à 22h, assurant ainsi la fermeture des lieux.**

Une lumière clignotante rouge située à l'intérieur du local vous indiquera qu'un délai de 15 minutes vous est accordé avant l'heure de fermeture, vous invitant ainsi à sortir rapidement. Il vous sera impossible d'accéder à l'intérieur du bâtiment après ce délai. Afin d'ouvrir l'éclairage de l'aire de glace, vous devez peser sur le **BOUTON VERT** situé sur le poteau, à l'entrée de la patinoire.



PROGRAMMATION DES LOISIRS – HIVER 2017

INSCRIPTION à l'HÔTEL DE VILLE à partir du 5 JANVIER 2017

COURS POUR ADULTES - 16 ans et plus

ZUMBA

ANIMATRICE : Tina Defoy

Un entraînement d'aérobic énergisant sur des rythmes latins, africains, indiens, etc. Développez coordination, force, agilité et surtout le plaisir. Ce cours est conçu pour tous les niveaux.

Quand	Jeudi, 18 h à 19 h	Début	19 janvier
Coût	110 \$/10 cours		
Lieu	Salle communautaire des loisirs		

YOGA

ANIMATEUR : François Dumouchel

Ce cours présente divers aspects du Yoga, dont les postures (asanas), la respiration (pranayama), la concentration (dhrana), la philosophie et la relaxation profonde (yoga nidra).

Équipement obligatoire : Tapis de sol

Quand	Mardi, 17 h 45 à 19 h 15 Mercredi, 9 h 30 à 11 h	Début	17 janvier 18 janvier
Coût	120 \$/12 cours		
Lieu	Salle communautaire des loisirs		

PILATES

ANIMATRICE : Christiane Lamarche

Le Pilates est une discipline sportive douce visant à améliorer la posture, l'équilibre, la masse musculaire, la souplesse, la force générale. Il diminue la douleur grâce au renforcement musculaire en profondeur (dos, bassin). Il tonifie, affine et assouplit en étirant et raffermissant les muscles.

Équipement obligatoire : Tapis de sol

Quand	Mardi, 19 h 30 à 20 h 30 Jeudi, 19 h 30 à 20 h 30	Début	17 janvier 19 janvier
Coût	110 \$/12 cours		
Lieu	Salle communautaire des loisirs		

TAI CHI – NIVEAU DÉBUTANT

ANIMATRICE : André Jolicoeur

Ce cours est destiné à fournir une solide base de Tai Chi. Dix exercices debout, quatre exercices avec déplacement et une introduction à la séquence de 113 mouvements du Tai Chi Chuan traditionnel de style Yang. On apprend la forme, la respiration et l'intention afin de synchroniser les corps physiques, énergétiques et mentaux. Le Tai Chi est une méditation et une méthode très efficace pour renforcer la santé.

Quand	Lundi, 13 h 30 à 15 h	Début	16 janvier
Coût	110 \$/10 cours		
Lieu	Salle communautaire des loisirs		

PILOXING

ANIMATRICE : Joannie Labrecque

Le PILOXING® est un programme cardio qui allie la puissance, la vitesse, et l'agilité de la boxe à la sculpture et la flexibilité du Pilates pour former un entraînement tonifiant sur le plan musculaire.

Équipement : Tapis d'exercice obligatoire, gants de boxe (optionnel au coût de 30 \$).

8 personnes minimum.

Quand	Mercredi, 19 h 30 à 20 h 30	Début	18 janvier
Coût	120 \$/12 cours		
Lieu	Salle communautaire des loisirs		



Dallaphotoclub | shoxk

ATELIER D'ÉCRITURE

ANIMATRICE : Les Dames de lettres

Vous aimez les mots, êtes passionné de la plume ou simplement curieux de l'appropriation. Vous voulez écrire, mais ne trouvez pas toujours le temps, les idées ou les mots justes pour traduire votre pensée ? Ces ateliers d'écriture vous permettront de créer de courts textes à l'aide d'exercices pour stimuler votre imaginaire.

Pas besoin de suivre tous les ateliers : pas d'ordre chronologique, les cours thématiques sont uniques.

Quand	Dimanche, 13 h à 15 h 30	
	29 janvier	Personnages 2
	26 février	Lieux et mises en scène 2
	26 mars	Le tour du monde en écriture 1
	30 avril	Le tour du monde en écriture 2
Coût	24 \$/cours	
Lieu	Salle communautaire des loisirs	

COURS POUR ENFANTS

FUTSAL – SOCCER INTÉRIEUR

ANIMATEURS : Martine et André Leduc

Tirant ses racines du Brésil, les ateliers du FUTSAL « soccer en salle » permettront de développer les habiletés de contrôle de ballon, pied gauche, pied droit, dans un programme structuré où les jeunes pourront apprendre et s'amuser. Entraîneurs expérimentés.

Quand	3 à 5 ans : Mercredi, 18 h à 18 h 45	Début	18 janvier
	6 à 8 ans : Mercredi, 19 h à 20 h	Début	18 janvier
Coût	90 \$/8 cours		
Lieu	Gymnase École Micheline-Brodeur		

GYM MASTERS

ANIMATEUR : Carlos Rocheleau

De type récréatif, vous pourrez faire, entre autres, des sauts à l'aide d'un mini-trampoline, des roues, des saltos, des équilibres, des acrobaties au sol et effectuer des pyramides humaines. Pour le cours des 4 à 6 ans, l'enfant doit être accompagné d'un parent.

Quand	Parent-enfant, 4 à 6 ans : Lundi, 18 h à 19 h	Début	23 janvier*
	7 à 11 ans : Lundi, 18 h à 19 h	Début	23 janvier*
Coût	90 \$/10 cours		
Lieu	Gymnase École Micheline-Brodeur		

* pas de cours lors de la semaine de relâche

BALLET 3-4 ANS (RYTHMIQUE)

ANIMATRICE : Sabrina Angers

Les cours de ballet rythmique permettent de développer le rythme, la coordination, l'imaginaire, la créativité, les notions de mouvement et d'espace. Le tout sous forme de jeux dansés afin que les enfants s'amuse tout en s'initiant à la danse.

Matériels requis : **Fille :** Maillot noir, collant rose et souliers de ballet.

Garçon : Pantalon souple noir, chandail blanc et souliers de ballet noir.

Quand	Mercredi, 18 h à 18 h 45	Début	25 janvier
Coût	100 \$/12 cours		
Lieu	Salle communautaire des loisirs		

BALLET 5-6 ANS (PRÉ-BALLET)

ANIMATRICE : Sabrina Angers

Les cours de pré-ballet préparent aux bases de la danse classique afin d'acquérir une bonne posture, une connaissance de la technique classique et la terminologie, présentée sous forme de jeux. Le contenu du cours de rythmique est davantage exploré.

Matériels requis : **Fille :** Maillot noir, collant rose et souliers de ballet.

Garçon : Pantalon souple noir, chandail blanc et souliers de ballet noir.

Quand	Mercredi, 18 h 45 à 19 h 30	Début	25 janvier
Coût	100 \$/12 cours		
Lieu	Salle communautaire des loisirs		

COURS DE CHANT

ANIMATRICE : Marianne Michaud

La musique vous passionne ? C'est ce qui vous fait vibrer ? Vous regardez des émissions musicales telle LA VOIX et rêvez d'être sur une scène ? Alors voici votre chance de perfectionner votre talent ! Je m'appelle Marianne Michaud, résidente depuis 24 ans de notre merveilleux village et je voudrais vous offrir mes services de professeur de chant et/ou de coach vocal. Pour de plus amples informations, je serai ravie de vous rencontrer le 16 janvier au Centre des loisirs de Saint-Paul-d'Abbotsford pour une séance d'information musicale.

Quand	Lundi, entre 15 h et 20 h	Début	23 janvier
Forfait	Découverte, 4 cours	Coût	30 minutes, 24 \$/cours
	Exploration, 8 cours	Coût	45 minutes, 36 \$/cours
	La grande aventure, 12 cours	Coût	60 minutes, 42 \$/cours
Lieu	École Micheline-Brodeur		

COURS DE BAND

ANIMATEURS : École de musique l'Armure

L'objectif du cours est de s'amuser en jouant des chansons avec d'autres musiciens en formation « band ». Le plaisir de jouer et d'harmoniser plusieurs instruments ensemble. Vous explorerez une toute autre dimension dans l'apprentissage de votre instrument. Les groupes seront formés selon les inscriptions et le type d'instrument. Batterie, pianos, claviers, amplificateurs et micros fournis.

Quand	Lundi : 17 h 30 à 18 h 30 • 18 h 45 à 19 h 45 • 20 h à 21 h
Début	16 janvier
Coût	300 \$/12 cours
Lieu	Salle communautaire des loisirs

DÉCOUVRE TON INSTRUMENT - 7 À 12 ANS

ANIMATEURS : École de musique l'Armure

Les enfants aiment la musique et sont intrigués par l'action d'en jouer. Le grand défi est de s'assurer que ceux-ci découvrent l'instrument qui leur convient. À chacun son style ! Ce programme de musique vise à donner l'opportunité d'explorer et essayer différents instruments de base à travers le jeu et les chansons. Aucun pré-requis. Instruments de musique fournis (guitare, piano, violon, batterie acoustique, basse)

Quand	Judi : 15 h 15 à 16 h 15 • 16 h 15 à 17 h 15
Début	19 janvier
Coût	150 \$/10 cours
Lieu	Salle communautaire des loisirs

INITIATION À LA MUSIQUE - 2-3 ANS

ANIMATRICE : Aimée Gaudette

L'enfant apprendra à jouer en intégrant les composantes de base de la musique : nuance, tempo, timbre et hauteur des sons. Il apprendra à différencier les familles de petites percussions. Il se familiarisera avec la notion de pulsation. Par différents jeux rythmiques et mélodiques, l'enfant sera amené à développer ses habiletés à socialiser et à communiquer avec les autres enfants du groupe. Apprendre la musique de façon ludique, c'est amusant !

Quand Samedi, 9 h à 9 h 40 **Début** 21 janvier

Coût 70 \$ / 8 cours

Lieu Salle communautaire des loisirs

INITIATION À LA MUSIQUE - 4-5 ANS

ANIMATRICE : Aimée Gaudette

L'enfant apprendra à jouer des percussions en intégrant différentes valeurs rythmiques. Il apprendra à se déplacer dans l'espace en suivant un rythme binaire ou ternaire. Il se poursuivra son apprentissage de la gamme et du xylophone. Par différents jeux rythmiques, l'enfant développera ses habiletés en pré-lecture. Il se développera aussi sur les plans sensoriel, moteur, langagier et social. Apprendre la musique de façon ludique, c'est amusant !

Quand Samedi, 9 h 45 à 10 h 25 **Début** 21 janvier

Coût 70 \$ / 8 cours

Lieu Salle communautaire des loisirs

INITIATION À LA GUITARE - NIVEAU 1, 6 À 12 ANS

ANIMATRICE : Aimée Gaudette

L'enfant apprendra à lire les notes, les rythmes et à maîtriser les doigts de base de la guitare. À la fin de la session, il devrait être en mesure de lire et de jouer une mélodie simple. L'apprentissage se fait au rythme de l'enfant, selon ses intérêts et sa motivation.

Quand Jeudi, 15 h à 17 h 30 (bloc de 30 min.) **Début** 19 janvier

Coût 220 \$ / 8 cours

Lieu Bibliothèque École Micheline-Brodeur

INITIATION À LA GUITARE - NIVEAU 2, 6 À 12 ANS

ANIMATRICE : Aimée Gaudette

L'enfant poursuivra son apprentissage en intégrant quelques altérations et quelques accords. Il commencera l'apprentissage des gammes et des arpèges. À la fin de la session, l'enfant devrait être en mesure de jouer une mélodie plus élaborée, accompagnée de son enseignant. L'apprentissage se fait au rythme de l'enfant, selon ses intérêts et sa motivation.

Quand Jeudi, 15 h à 17 h 30 (bloc de 30 min.) **Début** 19 janvier

Coût 220 \$ / 8 cours

Lieu Bibliothèque École Micheline-Brodeur

POLITIQUE D'INSCRIPTION

Dans le cadre de la *Politique d'incitation à l'activité sportive et culturelle* de la Municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford, une subvention de 50 % par activité jusqu'à un maximum de 250 \$ par année est applicable sur toutes les activités proposées dans la programmation officielle des loisirs.

Paiement : Le paiement de l'activité doit être effectué en argent comptant ou par chèque à l'ordre de la Municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford.

Carte de débit non acceptée.

Remboursement : En cas d'annulation de la part du Service des loisirs, les personnes déjà inscrites seront remboursées en totalité. Si une personne abandonne volontairement une activité après que celle-ci ait débutée, **AUCUN** remboursement ne sera accordé, sauf sur présentation d'une preuve médicale. Aucun remboursement ne sera accordé si plus de 50 % des cours de la session ont été réalisés. S'il y a moins de 50 % des cours qui ont été réalisés lors de la session, en date de la demande de remboursement, celui-ci sera effectué, au prorata incluant des frais administratifs de 20 %. Cependant, la subvention utilisée lors de l'inscription ne sera pas remboursée et elle sera tout de même déduite de la subvention totale admissible pour l'année en cours.

ORGANISMES PUBLICS

Souper Spaghetti des Chevaliers de Colomb

Les Chevaliers de Colomb de Saint-Paul-d'Abbotsford sont fiers de remettre un montant de **800 \$** à l'organisme **SEPHYR** (Sclérose En Plaque Haute-Yamaska-Richelieu) suite au souper spaghetti qui a eu lieu le 26 novembre dernier à la salle de l'Âge d'or. Nous tenons à remercier les 100 personnes présentes pour leur grande générosité.

Un merci spécial aux gagnants du moitié-moitié, monsieur et madame Robert Vyncke qui ont remis la totalité de leur gain pour la cause. Merci aussi à nos précieux commanditaires d'être aussi généreux, année après année !



Adobe stock | Exclusive-design

SERVICE DE TRANSPORT COLLECTIF À SAINT-PAUL-D'ABBOTSFORD

LA MUNICIPALITÉ RECONDUIT LE PROGRAMME DE TRANSPORT COLLECTIF POUR VOUS DÉPLACER SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-D'ABBOTSFORD ET DE GRANBY, ET CE, JUSQU'EN DÉCEMBRE 2017.

HORAIRES GÉNÉREUX, PRIX ABORDABLE ET SERVICE PERSONNALISÉ

Sécuritaire et disponible tous les jours, ce service ne coûte que 6 \$ par déplacement pour les résidents permanents qui possèdent la carte de transport collectif émise par la Municipalité. Le service est gratuit pour les enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un adulte. Afin de pouvoir utiliser le service, il suffit d'effectuer une réservation la veille en téléphonant chez Ami-Bus.

Selon les réservations, le service est disponible :

Lundi au jeudi : 7 h à 21 h 30
Vendredi : 7 h à 23 h 30

Samedi : 9 h à 23 h 30
Dimanche : 10 h à 21 h

Jours fériés : 10 h à 21 h

RÉSERVATIONS

Elles sont entièrement effectuées par téléphone chez **AMIBUS AU 450 375-2069 #1**, la veille du transport avant 14 h, sur jour ouvrable seulement.

ANNULATIONS

Les annulations doivent être faites le plus tôt possible et au minimum, 1 heure avant le rendez-vous.

TARIFS

Passage simple : 6 \$
Sans carte de résident permanent : 10 \$
Livret de 20 passages : 114 \$
Livret de 40 passages : 216 \$
Enfant de 6 ans et moins : Gratuit

Paiement avec la monnaie exacte ou avec des billets déjà achetés.

Afin de bénéficier du tarif préférentiel de 6 \$, les usagers doivent présenter leur carte de résident permanent du transport collectif au moment de l'embarquement (carte délivrée par la Municipalité uniquement).

Un service
unique
de transport
porte-à-porte
pour tous!

